

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT
COMMUNE DE LA BOISSIERE

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU 18 AVRIL 2019

Présents : Jean-Claude CROS, Jean-Pierre BOUDES, Sabine CHAUSSAT, Sébastien LAINé, Régis LOUBET, Victor PEREIRA, Roger PERRET, Daniel PRUNIER

Excusé : Baptiste LALFERT,

Absents : Rodolphe AUGé, Carine CHEYNET, Aurélie COIGNARD, Julie LABRY, Jessica MARTINEZ-DUPLUS, Sylvain SECONDY

1. A l'unanimité, décision de lancer une consultation d'entreprises pour la fourniture de repas au restaurant des scolaires
2. A l'unanimité, approbation du devis de l'entreprise Colas d'un montant de 3 259.11 € HT pour des travaux de voirie.
3. A l'unanimité, décision de se prononcer favorablement sur les nouveaux statuts de la communauté de communes Vallée de l'Hérault
4. M. le maire rend compte au conseil de sa décision de ne pas préempter, après avis de la commission aménagement du territoire, environnement, la parcelle C 587 (DIA 18-6115).
5. Questions diverses

Vu pour être affiché le 19 avril 2019 conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités locales.

Fait à La Boissière, le 19 avril 2019,

LE MAIRE,



Jean-Claude CROS